

PRESS OFFICE OF THE PRIME MINISTER

**Athens, 16 April 2003
(12:50pm-13:20pm)**

**INFORMAL EUROPEAN COUNCIL
(Zappeio Hall)**

Meeting of the European Council regarding the Convention

PRESS CONFERENCE OF THE PRESIDENCY

Mr. C. SIMITIS (President of the European Council): Ladies and gentlemen, this morning's meeting in the Informal European Council was devoted to presentations by member states of their views on five central issues relating to the institutions of the EU and to the reform of these institutions, in the context of the European Convention.

The discussion which took place this morning was planned for March in Brussels, but it wasn't possible at the Brussels summit to have this discussion. Because of the pressure of international events, our attention was focused on producing a common position on Iraq and an explanation and discussion of developments there.

The purpose of today's discussion was not to produce conclusions and to decide what our final position was and decide what eventually the results would be. The purpose of today's meeting was to exchange information.

The President of the Convention, Mr. Giscard d'Estaing, wanted to hear from the member states what they thought about the various issues on which we asked questions, like for example the Presidency, the Commission, in order to be able to inform the Convention and to facilitate its work.

Because of this, it wouldn't be right for me here to give a detailed or extensive picture of the outcome of the talks. I would simply like to say one thing by way of a conclusion. Following a discussion which we had with Mr. Giscard d'Estaing, we agreed that Mr. Giscard would present at the European summit in Thessaloniki on the 20th of June the Constitutional Treaty. He would present the results of the work of the Convention, therefore.

And Mr. Giscard d'Estaing pointed out that very little time is available between now and the summit. And since time is so short, and the procedure is quite lengthy, the result may not be the best possible which might have been achieved. Nevertheless, he wishes to respond to the wishes expressed by the member states and of the Presidency, that is to say that he should present the results of the Convention at the European summit in Thessaloniki, the main subject of which will be the Convention, the results of the Convention and the Constitutional Treaty of Europe, in order for us to

reach a decision in Thessaloniki, what the consequences will be, what the follow-up will be, what instructions will be given to the IGC.

A second feature of today's discussion was that for the first time the ten new members of the EU participated in an Informal European Council. They expressed their views not as observers; they participated actively in the deliberations aimed at arriving at a Council opinion.

Now, as to the positions expressed, there were points of consensus and there were points of disagreement. There were also certain subjects which I would like to refer to, where there is a strongly held view that we should continue or that we should be careful about avoiding certain directions.

For example, it is a general view that the role of the Commission must be a significant one, as it is the central, the key institution of the EU. There is also a view that the European model of integration is one which has helped us considerably up until now, and that we should continue to pay considerable attention to it, be very careful of it.

It was also pointed out that we want a more effective Union, and the results which we must seek must be aimed at creating a Union which is capable of taking speedier decisions and which is more democratic, simpler, more transparent.

This is where there were differences of opinion, and this is to be expected, including the question of the presidency of the European Council, the Council of the European Union, that is, the need for continuity and visibility of the Union, and some people felt that this can be ensured by a presidency which doesn't change, doesn't rotate every six months.

But on the other hand, it was pointed out that with a long-term presidency problems might arise in the relationships between the institutions and bodies of the Union.

So I'll leave it at that for now. I won't say any more. I'll give the floor to Mr. Giscard d'Estaing to expound on these matters. In conclusion, I would simply like to say that the Informal European Council decided to enact a declaration, to make a declaration. So this is the Athens Declaration of the 16th of April 2003. We will be distributing the text. This declaration aims at highlighting the historic nature of today's meeting and of the event which will happen this afternoon, the signing of the accession treaties of the ten new member states.

It would also like to highlight the obligations we have in the future, problems but also our common wish, our common will to overcome these problems and the common will which we all have that this new Europe should belong to everyone, and that we must shape it. It is a Europe which belongs to and is the creation of all of us. Thank you.

Mr. V. GISCARD D'ESTAING (President of the European Convention): I came this morning at the invitation of President Simitis to present to the European Council a progress report on what we have done in the European Convention and I also wish to consult the members of the European Council on a number of issues which are still outstanding.

Let me just go through this briefly. First of all, I have drawn up a balance sheet of what the Convention has accomplished. The Treaty of Nice had asked for four issues to be addressed: the distribution of responsibilities between the Union and the member states in accordance with the principle of subsidiarity. That has been done.

Then, how to include the Charter of Fundamental Rights in the Treaty. We have suggested that it be in the Constitution, in other words, that it should have constitutional status. It will become the second part of the Constitution.

We were also asked to simplify the instruments of the Union. As you know, there is a whole range of instruments, more than 12. We suggest we reduce that to 5 and that we give them names more readily comprehensible to European citizens. They could be called "laws" or "framework laws" of the Union, the usual terminology for countries.

We were asked about the role of the Parliaments. Now, we would want them to act as early warning systems for monitoring subsidiarity of the acts of the Union, whether they be acts of the Commission, Council or Parliament.

We have also suggested that the Union be given a single legal personality because at the moment you have the European Union but you also have the European Community, stemming from different treaties. Now, we want one single legal personality and we would replace all of the treaties by one single constitutional treaty, Σύνταγμα της Ευρώπης. I hope that was grammatically correct.

And we would also attribute to Europe one single institutional framework. Now, the points where I sought the guidance of the members of the European Council were on the common external, foreign and security policy and the reform, the renovation of the institutions.

A number of views and proposals were made. We will try and bring them together but I think that I can say, and I don't think the President will contradict me here, that there was one point where we have virtual unanimity and that is with relation to the appointment of a Minister for Foreign Relations of the European Union, continuing the work already undertaken by the High Representative, Mr. Solana, who is here and who is listening very carefully, I can see.

So, a Minister for the European Union for Foreign Affairs. Now, it may not sound to be very much and it is a proposal which has been expected

for some time, in particular by public opinion. They could not really understand why there was a Minister for Foreign Affairs of the US, Russia, China and why there was no one for Europe. We have an excellent High Representative. I hope in the future we will have an excellent Minister for Foreign Affairs for the European Union.

Now, on the other issues, not all the views were in the same direction. So we will have to try and include as many of those views as possible in the Summary Report we will be presenting in the next few weeks and to the very tight timetable we are being asked to respect.

Now that the principles were mentioned by the members of the Council, I would like to add one which is perhaps less spoken of in Europe but which is equally important. That is the equality of the rights of our citizens. We talk about equality between our states, our countries, but we need to talk about equality of rights of the citizens.

The major revolutions of Europe were undertaken on behalf of equal rights. Now, all Europeans are entitled to equal representation and all Europeans are entitled to carry the same weight in the decision-taking process in the Union. So in the Constitution we want to have something enshrining the equality of rights of the citizens of the Union.

Now, the last point which was discussed was the question of the timetable. As President Simitis has said, all the members of the European Council were very keen to have us presenting our document which will be the draft treaty instituting a European Constitution.

And this is something which we would present for Thessaloniki, on the 20th of June. That was the request put to us and we would like to respond to that request. So I will be coming back to Greece, to Thessaloniki, next time however to present this treaty instituting the European Constitution in the hope that it will satisfy our governments but also the citizens of Europe.

Mr. R. PRODI (President of the Commission): Just a few brief considerations. I am very grateful to President Giscard d'Estaing for the work which he has carried out. It was a very constructive spirit of cooperation and this was extraordinary, quite different from the uncertainties which reigned when we first began the task.

Can I simply say that we do not just have full agreement on the question of the Foreign Minister. There is also agreement on the basic pillars regarding the maintenance of the *acquis communautaire*, the strengthening of the instruments of the Community in the areas of immigration, asylum, judicial cooperation, police and economic governance, other points where at the outset there was no agreement. We also have agreement on the integration of the Charter of Fundamental Rights into the Constitution and the strengthening of the role of the national parliaments.

And therefore, huge strides have been made and there is a fairly general agreement on the deadlines, on the timetable, or the need to not speed up, simply to maintain or stick to the timetable originally laid down and which is very difficult to uphold, given the burden of work which the Convention has taken on board.

Now, as regards the questions raised by Kostas Simitis, we had some differences of opinion, but here, too, there was a tendency, a trend towards convergence on certain fundamental points, namely the role which small and large member states should have within the context of the Convention and the role of the Commission on the strengthening of the institutions; on the balance between the institutional triangle there was general agreement.

In fact, this was clear from the discussion, and the significance of today's meeting is that the focus is such as to enable us to be optimistic about the outcome, the content of the conclusions and on the timetable for achieving these results. Thank you.

Mr. SIANIS: Can I ask Valéry Giscard d'Estaing: What, in your view, is the point where there was the greatest disagreement and very great efforts need to be made in order to find a common middle way between the opposing views?

Mr. V. GISCARD D'ESTAING: Well, there are always extreme positions on any issues, and then there are, if you like, more middle-of-the-road positions which are more or less open to further change. I felt that there were fairly open-ended positions between the extremes.

Now, the two issues where views still seem to be quite divergent were whether we should maintain the rotation of the presidency of the Council, or whether this should be replaced by some more stable form of presidency.

There are extreme views, but there is also a more middle-of-the-road position, which is to examine how one could bring about a stable presidency. This is what we heard expressed, including from President Prodi.

Another institutional issue where there were extreme views relates to the composition of the Commission. In the past, this was a very small collegiate body. Following successive enlargements, it has become a rather more numerous, rather larger body, so it's losing somewhat its collegiate status.

So should we come back to a smaller body with a collegiate status, or should we maintain representation of all countries in the Commission?

Now there, too, you can see the beginnings of some movement. I don't want to over-emphasise that, but I think you can understand that the new countries want, certainly at the beginning, to have a Commissioner but they I think are beginning to recognise that this cannot last indefinitely. And therefore we have to consider a smaller Commission with, obviously, rules of rotation which would guarantee equal treatment between the member states.

JOURNALIST: I have a question for the President of the Convention and another for the President of the European Council.

Did you, Mr. Giscard d'Estaing, consult heads of state and government on your idea of including in the European Constitution the idea of a declaration of European independence?

And for the President of the Council: You have now adopted something that is extremely important for Europe. (microphone problems) ...as far as the fundamental issues, for example foreign affairs, political governance and internal policy?

Mr. V. GISCARD D'ESTAING: Well, to answer your question, first of all this was not on the list of questions that Mr. Simitis put to the members of the European Council. Therefore I did not ask him about that point.

On the other hand, in the text that we are preparing, the Presidium of the Convention, which will then be presented to the Convention, when we describe the foreign policy of the Union we say that this has to be independent; it has to be an independent foreign policy, respectful of international law and of the commitments entered into by the Union.

Mr. C. SIMITIS: The European Union has decided, as expressed in a number of Councils, to continue the procedure for enlargement. As regards Bulgaria and Romania, we have set a specific date, in 2007. Until then the procedure for their entry should have been completed, and I am absolutely certain that we will proceed in that direction.

As regards participation of those two countries, the same rules will apply which applied to the other member states which are also accession countries.

JOURNALIST: Mr. Simitis, we know that you are going to Cyprus and we know that you are going to meet with Turkish Cypriot political leaders. Have you any package to submit? Have you any proposal for Turkish Cypriots?

Or another question: Could I have your assessment on Turkey's recent position? Thank you.

Mr. C. SIMITIS: This is not one of the issues covered by the Convention, of course, but I will answer very briefly. I will be visiting the 24 countries which will be participating in the summit, and I will also visit Cyprus, of course. In

Cyprus we will be discussing what the subjects will be for the summit, and we'll also discuss the recent developments.

I don't really have anything to offer to the two communities. I am the President of the European Union. The European Union has defined its policy. It has announced what arrangements it will make in order to bolster the Turkish Cypriot community, and it has also defined a percentage of resources to be allocated to the Turkish community, and this procedure will continue.

JOURNALIST: Mr. Chairman, does the Greek Presidency intend, in the context of this Informal European Council, to discuss the question of the summit to be organised on the 29th of April by four countries and to ask for instructions from the members of the European Council in order to follow the discussions related to European defence? Could I ask whether this has happened already? Did it happen in the meeting this morning, or is it going to be discussed over lunch?

Mr. C. SIMITIS: No decision was taken along these lines, I am afraid, nor did we intend to raise this question in the Informal European Council. There has been a procedure which has been agreed between the four countries, that they are going to examine the issue, and the informal meeting of the Foreign Affairs Ministers will discuss this and discussions will continue within the Council's bodies.

JOURNALIST: During this morning's meeting, was there a majority view which developed amongst the member states in favour of the proposal for the election of the President of the Council with a permanent, a fixed term? Is there still a united front by the smaller and medium-sized countries in favour of rotation of the Presidency? And I would also like to know whether the Greek position remains the same. Is it still in line with the position of the smaller countries in this respect?

Mr. V. GISCARD D'ESTAING: I can answer for the others but not for Greece. First of all, when you assess these positions, as far as Europe is concerned, one has to take into account the number of states, naturally, but one also have to take the population into consideration, because we operate in a democracy here. And therefore the number of people who want one solution or another, that number is important. And at the moment, there is quite a broad majority of the population which is represented and which is in favour of a somewhat more stable Presidency.

It was interesting this morning to note that two of what you referred to as small countries – I never call them small countries because they have their own histories, they have their own identities – important and influential in the European Union, said that they were in favour of a more stable presidency.

Mr. C. SIMITIS: Greece has stated in the past that it wants equality between the member states. All member states must be treated in the same fashion.

And as regards the presidency, all member states must have the possibility of participating in the presidency.

It has been said that the rotating presidency has certain advantages and certain disadvantages. But it was also pointed out that there are certain problems which arise when the Union has so many members, 25.

So we used this principle to underpin the discussion. We wanted to hear the various views, but we believe that we must try to ensure that all member states have equal access to participation.

And I would like to conclude by saying that I do not like our being called small or medium-sized countries. We are small countries, yes, but it is not small and medium-sized businesses that are asking for aid, you know. It is not that. So, I do not like that expression.

We thank you for your attention.

BUREAU DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE

Athènes, le 16 avril 2003
(12h50 à 13h20)

CONSEIL EUROPEEN EXTRAORDINAIRE (Zappeion)

Réunion du Conseil Européen au sujet de la Convention

CONFERENCE DE PRESSE DE LA PRESIDENCE

Le Président du Conseil Européen et Premier Ministre de la Grèce, Monsieur Costas Simitis et le Président de la Convention Européenne, Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, après la clôture des travaux de la Réunion du Conseil Européen au sujet de la Convention, ont donné ensemble une conférence de presse à l'intention des médias helléniques et internationaux au Centre de Presse de Zappeion.

Le Président du Conseil Européen et le Président de la Convention Européenne étaient accompagnés du Président du Conseil des Affaires Générales et Ministre des Affaires Etrangères de la Grèce, Monsieur Georges Papandréou, du Président de la Commission Européenne, Monsieur Romano Prodi, du Haut Représentant de l'Union Européenne pour la Politique Extérieure et de Sécurité commune, Monsieur Xavier Solana, du Vice-Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Tassos Yannitsis et du Ministre de la Presse et des Médias et porte-parole du gouvernement Monsieur Christos Protopapas.

Mr C. SIMITIS (Président du Conseil Européen): Mesdames et Messieurs, la réunion de ce matin d'information au Conseil extraordinaire a été consacrée à la présentation des différentes positions des états membres sur cinq grandes questions qui concernent l'architecture institutionnelle de l'Union Européenne et l'éventuelle modification de ces institutions, ceci naturellement sur la toile de fond des débats qui se déroulent en ce moment même à la Convention.

La discussion de ce matin, nous l'avions initialement prévue pour le Conseil du mois de mars, qui s'est tenu à Bruxelles, mais malheureusement ce ne fut pas possible à cette occasion là et ceci à cause des événements internationaux ; nous avons à ce moment là dû préparer une déclaration commune de guerre concernant l'Iraq.

Alors, aujourd'hui nous nous sommes retrouvés afin de faire un petit peu le point. Je voudrais surtout dire que nous n'avions pas l'intention de tirer de conclusions en ce moment, je tiens à le préciser, notre objectif aujourd'hui était, en quelque sorte, de s'informer des positions des uns et des autres. Le Président de la Convention, le Président Giscard d'Estaing voulait écouter les états membres, voir quelles étaient leurs positions, quelles étaient également leurs préférences sur les différents points que avaient l'objet des 5 questions qui leur avaient été posées, par exemple la Présidence, le rôle de la Commission, afin qu'ensuite le Président Giscard d'Estaing puisse en informer les membres de la Convention, afin d'en faciliter les travaux. Voilà.

Je ne pense pas qu'il soit opportun à ce stade de rentrer dans les détails de la discussion de ce matin. Cependant, je crois que je peux quand même tirer une conclusion. Après un entretien que j'ai eu avec le Président, nous sommes tombés tous les deux d'accord afin que celui-ci nous présente lors du Conseil de Thessalonique le 20 juin, qu'il nous présente le texte du Traité Constitutionnel, qui en quelque sorte sera le couronnement des travaux de la Convention.

Monsieur Giscard d'Estaing a insisté sur le fait qu'il disposait de très peu de temps pour ce faire. C'est vrai, c'est incontestable, peu de temps et beaucoup de travail à faire ; alors il se pourrait bien que le résultat final ne soit pas un résultat parfait. Mais en même temps monsieur Giscard d'Estaing souhaite accéder aux souhaits exprimés à maintes reprises par les états membres et par la Présidence, c'est à dire de pouvoir disposer du texte du Traité Constitutionnel lors du Conseil de Thessalonique. Donc, naturellement, l'objet principal de la discussion sera le Traité constitutionnel.

C'est à Thessalonique que nous devons ensuite décider de la marche à suivre, quelle sera la date du début des travaux de la Conférence intergouvernementale et quel sera le mandat qui sera donné à la Conférence intergouvernementale.

Un deuxième élément très important de nos travaux aujourd'hui, ce matin, c'est que pour la première fois, les 10 nouveaux membres de l'Union Européenne ont participé à un Conseil informel, ont pu exprimer leur avis, en tant qu'observateurs, et donc participer aux travaux du Conseil.

En ce qui concerne maintenant les différentes interventions, je l'ai déjà dit, il y a eu des points d'accord, il y a eu des points de désaccord, cependant toute une série de questions ont été évoquées, sur lesquelles je vais m'arrêter un instant.

Je vais surtout essayer de mettre en exergue les points communs. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut aujourd'hui avancer sur plusieurs points. D'abord, tout le monde estime que la Commission doit continuer à jouer un rôle primordial. La Commission doit être véritablement le moteur de la session européenne, elle joue un rôle central qui doit continuer à être le sien.

En même temps, nous sommes tous convaincus de ce que le model d'intégration européenne est un model qui a très bien fonctionné jusqu'à présent et qu'il doit donc faire l'objet à l'avenir d'une attention toute particulière.

Il a également été souligné que nous souhaitons avoir une Union Européenne plus efficace, plus incisive, et que voilà, tous nos efforts vont justement dans ce sens, c'est à dire, nous doter d'institutions plus souples, qui nous permettent de prendre des décisions plus rapidement, une Union plus transparente, plus simple, plus démocratique.

Les avis n'étaient pas unanimes, c'est à dire on s'y attendait, sur les points suivants: la Présidence, la Présidence du Conseil d'un côté, on a souligné la nécessité d'assurer un maximum de continuité, de stabilité et de visibilité aux travaux de l'Union, ce qui pourrait se traduire par l'existence d'une présidence qui ne change pas tous les 6 mois, mais d'un autre côté une présidence qui s'étalerait sur une durée trop longue pourrait poser problème au niveau des institutions, de la démocratie des institutions de l'Union.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je vais m'arrêter sur ces quelques considérations. Je vais immédiatement passer la parole au Président Giscard d'Estaing. Cependant, en conclusion, ce Conseil a adopté une déclaration, la Déclaration d'Athènes du 16 avril 2003. Vous allez recevoir le texte dans quelques instants. Dans cette déclaration nous souhaitons souligner le caractère historique de cette journée, une journée qui aujourd'hui va véritablement revêtir en quelque sorte la dimension historique dans quelques heures, lorsque la cérémonie de la signature du Traité d'adhésion sera terminée.

Nous savons en même temps que nous avons de problèmes certes mais nous savons également que nous sommes animés tous d'une volonté commune de résoudre ces problèmes. Nous savons tous que cette Europe est une Europe qui appartient à nous tous, à tous les citoyens européens, il nous incombe de nous doter de l'Europe qui correspond à nos attentes, à nos souhaits, une Europe ouverte à tous. Merci.

Mr V. GISCARD D'ESTAING (Président de la Convention Européenne): Je suis venu ce matin à l'invitation du Président Simitis présenter devant le Conseil Européen l'état d'avancement des travaux de la Convention Européenne et en

même temps interroger les membres de ce Conseil sur un certain nombre de questions qui nous restent à trancher.

Alors quelques mots d'abord, j'ai rappelé le bilan des travaux de la Convention puisque le Traité de Nice avait demandé que quatre questions soient traitées : la répartition des compétences entre l'Union et les Etats membres, conformément au principe de subsidiarité, c'est fait. Comment intégrer la Charte des droits fondamentaux dans les traités. Nous proposons de l'inscrire dans la Constitution avec un rang constitutionnel, ce qui constitue la deuxième partie de la Constitution.

On nous demandait de simplifier les instruments de l'Union. Vous savez qu'il y a une quantité d'instruments de l'Union, plus de douze et nous nous proposons de les ramener à cinq, de leur donner des noms compréhensibles pour les citoyens, cela va s'appeler loi européenne, loi-cadre européenne, bref le vocabulaire classique de la vie politique et constitutionnelle de notre continent.

On nous avait demandé également d'impliquer davantage les parlements nationaux. Nous posons un certain nombre de propositions dans ce domaine et en particulier nous leur confions le rôle d'être l'instrument d'alerte pour le contrôle de la subsidiarité pour les axes de l'Union, qu'il s'agisse des propositions de la Commission, du Conseil voire du Parlement.

Enfin pour les choses qui ont été faites, nous avons proposé de doter l'Union d'une personnalité juridique qu'elle n'a pas, parce qu'à l'heure actuelle vous avez l'Union Européenne mais vous avez les communautés européennes qui viennent de traités différents. Nous voulons qu'il y ait une personnalité juridique unique et on remplacerait l'ensemble des traités par un nouveau traité constitutionnel, la Convention Européenne. Alors en même temps on doterait cette Europe d'un système institutionnel unique.

Les points sur lesquels j'ai interrogé les membres du Conseil Européen c'était la politique extérieure et de sécurité commune et la réforme, la rénovation des institutions.

Il y a eu un certain nombre de réponses et de propositions. Nous allons essayer d'en faire la synthèse mais je peux déjà dire, je crois que le Président ne me contredira pas s'il y a un point sur lequel il y a vraiment une quasi unanimité c'est la nomination d'un Ministre des Affaires Etrangères de l'Union Européenne, remplaçant c'est à dire poursuivant l'action entreprise par le Haut Représentant Monsieur Solana, qui est assis et qui m'écoute avec attention.

C'est donc la création d'un ministre des Affaires Etrangères de l'Union Européenne. Cela n'a l'air de rien et c'est une réforme attendue depuis longtemps et notamment par l'opinion publique qui ne comprenait pas pourquoi il y avait un ministre des Affaires Etrangères des Etats Unis d'Amérique, de la Russie, de la Chine et qu'il n'y en avait pas pour l'Europe.

Nous avons un excellent Haut Représentant et j'espère que nous aurons demain un excellent ministre des Affaires Etrangères de l'Union. Pour les autres propositions, elles n'allaient pas toutes dans le même sens. Il faudra donc essayer d'en intégrer un certain nombre dans la synthèse que nous allons présenter au cours des semaines prochaines. Cette synthèse va venir assez vite puisque on nous demande de tenir un calendrier serré.

Je rajoute cependant aux principes qui ont été énumérés par les membres du Conseil, un principe dont on parle moins en Europe et qui est très important : l'égalité des droits des citoyens. On parle toujours de l'égalité des droits des états, il faut parler de l'égalité des droits de citoyens de l'Union. Les grandes révolutions en Europe se sont faites au nom de l'égalité des droits du citoyen et donc tous les européens ont droit à une même représentation et tous les européens ont droit à un même poids dans la prise de décision de l'Union. C'est pourquoi nous inscrivons dans la Constitution l'égalité fondamentale des droits des citoyens de l'Union.

Le dernier point qui était en discussion et dont le Président Simitis a dit un mot c'est l'affaire du calendrier. Il y a un très grand désir de tous les membres du Conseil Européen que nous puissions présenter notre document, c'est à dire pour l'appeler par son nom "Projet de traité instituant une constitution européenne" que nous puissions présenter au prochain Conseil Européen qui aura donc lieu à Thessalonique le 20 juin prochain. Nous répondrons à cette demande et je viendrai à nouveau en Grèce, cette fois en Macédoine à Thessalonique, pour présenter le Traité instituant la Constitution Européenne. J'espère qu'il donnera satisfaction aux gouvernements mais aussi aux citoyens de l'Europe.

Mr P. PRODI (Président de la Commission) : Quelques remarques brièvement. Tout d'abord un grand merci au président Giscard pour l'excellent travail réalisé. La coopération était vraiment extraordinaire et c'était d'autant plus marquant que lorsque nous avons commencé à travailler nous avons quelques doutes.

Je tiens à souligner qu'il n'y a pas parmi les points d'accord qu'un seul accord sur le ministre des Affaires Etrangères mais également un accord sur quelques axes fondamentaux tels que le maintien de l'acquis communautaire, le renforcement d'une politique dans le domaine de la coopération judiciaire, de la

ville, de la justice, de la coopération policière et de la gouvernance économique. Ce sont d'autres points forts sur lesquels il n'y avait pas d'accord au début, n'est-ce pas ?

Il y a eu également accord concernant l'intégration de la charte des droits fondamentaux dans le Traité Constitutionnel et également accord sur le renforcement du rôle des parlements nationaux. Comme vous le voyez, d'énormes progrès ont été réalisés et il y a également accord avec de larges consensus sur le calendrier, sur l'échéancier. Il faut essayer, je ne dirai pas d'accélérer, mais plutôt essayer de respecter les délais initialement prévus. Nous savons très bien que cela n'est pas facile puisque il y a une énorme charge de travail qui pèse sur les épaules de la Convention et nous en sommes conscients

En ce qui concerne les questions posées par Monsieur Simitis, hier nous avons procédé à un large échange de vues et là aussi je dois dire que les opinions convergent à quelques nuances près, pour de nombreux points fondamentaux et notamment le rôle des petits et des grands états membres au sein de la Convention et le rôle de la Commission.

En ce qui concerne le renforcement des institutions, notamment l'équilibre du triangle institutionnel, je crois que là tout le monde était d'accord.

Voilà c'étaient là les principaux points qui ont été évoqués ce matin et je pense qu'en fait aujourd'hui ce qui est vraiment important c'est que les progrès enregistrés sont si importants que nous avons toutes raisons d'être optimistes en ce qui concerne les conclusions des travaux de la Convention. Merci.

Mr PROTOPAPAS: Je demande votre compréhension. Vous savez nous avons fort peu de temps et malheureusement la réunion de ce matin a duré un petit peu plus que prévu donc nous n'avons pas beaucoup de temps. Monsieur Sianis.

Mr G. SIANIS: Je voudrais poser une question à Monsieur Valérie Giscard d'Estaing. A votre avis, quel est le point sur lequel vous avez constaté le plus grand désaccord? A votre avis, quel est le point sur lequel il y a eu les plus fortes divergences et est-ce que vous pensez qu'il va falloir faire encore énormément d'efforts pour dégager le plus petit dénominateur commun si les positions restent divergentes ?

Mr V. GISCARD D'ESTAING: Extrêmes, il y a toujours des positions extrêmes et puis il y a des positions moyennes plus ou moins ouvertes, en fait. J'ai senti qu'il y avait des positions moyennes entre les positions extrêmes.

Alors les deux sujets sur lesquels les avis sont encore assez divergents, c'est : faut-il maintenir la rotation de la présidence du Conseil ? Faut-il la remplacer par une présidence stable ? Alors il y a des positions extrêmes, mais il y a aussi une position moyenne qui consiste à s'interroger sur les modalités d'une présidence stable. C'est ce qu'on a entendu s'exprimer, y compris d'ailleurs de la bouche du Président Prodi.

L'autre question institutionnelle sur laquelle il y a des positions aussi extrêmes, c'est la composition de la Commission puisque c'était une institution autrefois réduite et collégiale et à la suite de l'élargissement successive de l'Union c'est devenu une institution beaucoup plus nombreuse et donc elle y perd un peu naturellement son caractère collégial.

Faut-il revenir vers une commission plus réduite et plus collégiale, faut-il garder la représentation dans cette commission de tous les Etats ? Là aussi il y a un mouvement, je ne voudrai pas forcer la note mais on comprend que les nouveaux Etats souhaitent au départ disposer d'un commissaire mais en même temps on reconnaît que cette situation n'est probablement pas durable et qu'il faudra revenir ou proposer une commission plus réduite, avec néanmoins des règles de rotation qui assurent l'égalité des Etats membres.

JOURNALISTE (ROUMANIE): Une question pour le Président de la Convention et une autre pour le Président du Conseil européen. Est-ce que vous avez consulté les chefs d'états et des gouvernements sur votre idée d'insérer dans la Constitution européenne l'idée d'une déclaration d'indépendance de l'Europe ?

Et pour le Président du Conseil. Vous avez entériné aujourd'hui le plus grand élargissement, y aura-t-il des garanties pour la Bulgarie et la Roumanie que ce processus va continuer ? En ce qui concerne les questions fondamentales comme par exemple les affaires étrangères ou la politique de droit ou la gouvernance économique ?

Mr V. GISCARD D'ESTAING : Je ne les ai pas interrogés, pour répondre à votre question parce que ce n'était pas dans la liste des questions que M. Simitis avait adressées aux membres du Conseil Européen, donc je ne les ai pas interrogés sur ce point.

Par contre, dans le texte que nous sommes en train de préparer le Présidium de la Convention qui va être présenté ensuite à la Convention, lorsque nous qualifions la politique étrangère de l'Union, nous disons que cette politique étrangère doit être indépendante, respectueuse du droit international et des engagements suscrits par l'Union.

Mr C. SIMITIS : La décision de l'Union européenne, comme ceci a déjà été dit à maints Conseils, est de poursuivre dans la voie de l'adhésion. Vous savez pour la Roumanie et la Bulgarie, on a fixé une date bien précise, c'est-à-dire 2007 c'est le rendez-vous. Alors, d'ici là, il faut naturellement que la procédure d'adhésion des deux pays soit terminée et je suis sûr et certain que nous allons poursuivre dans la voie déjà tracée.

En ce qui concerne leur participation, naturellement celle-ci est réglée par les règles qui étaient imposées jusqu'à présent aux pays candidats.

JOURNALISTE : M. Simitis, nous savons que vous allez à Chypre rencontrer des leaders chypriotes turcs. Est-ce que vous avez quelque chose à présenter à leur attention ? Autre question : que pensez-vous des positions récentes de la Turquie ? Merci.

Mr C. SIMITIS : Ecoutez, franchement ça n'a rien à voir avec la Convention tout ça. Bon, je vous répondrais quand même. C'est vrai, je vais me rendre dans les 24 pays qui participent au Conseil. Naturellement, je vais me rendre à Chypre. A Chypre, nous allons discuter de ce qui est l'objet du Conseil, nous discuterons également de l'évolution la plus récente de la situation..

Moi, je n'ai rien à offrir aux deux parties. J'y vais en tant que Président de l'Union Européenne. Vous savez l'Union Européenne a une politique bien précise. L'Union Européenne a déjà dit quelles étaient les conditions qu'il fallait remplir pour continuer à porter son soutien à la Communauté turco-chypriote. Là également elle a annoncé sa volonté de soutenir financièrement la communauté turco-chypriote. Et voilà, la voie est tracée, nous allons continuer dans cette voie.

Mrs A. PODIMATAS: La Présidence Hellénique, si j'ai bien compris, aujourd'hui devait soumettre à discussion la question du Sommet devant être organisé le 29 avril par quatre pays européens, et si je ne m'abuse, il fallait la permission des membres du Conseil pour que la Présidence grecque suive les travaux de cette rencontre sur la défense européenne.

Alors je voudrais savoir si c'est déjà fait, est-ce vous avez parlé à vos collègues ? En parlerez-vous au cours du déjeuner?

Mr C. SIMITIS : Mme Podimata, non, je suis désolé, cette décision n'a pas été prise. Il n'est pas question de discuter de cette question aujourd'hui. C'est une question qui doit être discutée avec les quatre pays européens. De toute façon, ceci sera examiné dans le cadre de la réunion extraordinaire des ministres des

Affaires Etrangères avec pour objectif que cette discussion se poursuive au sein des instruments de l'Union.

Mme ADAM: Lors de la réunion de ce matin, avez vous pu constater une majorité qui se serait dégagée au niveau des différents participants en faveur de l'élection d'un président stable de l'Union, ou bien est-ce qu'il y a encore ce front du refus, si je peux dire, représenté par les petits pays qui est se prononcer en faveur d'une présidence tournante ?

Et j'aimerais bien savoir quelle est la position hellénique. Vous faites toujours partie du front des petits ?

Mr V. GISCARD D'ESTAING : Je peux répondre pour les autres, mais pas pour la Grèce. D'abord, quand vous évaluez ces positions pour l'affaire européenne, il faut tenir compte du nombre des états, naturellement, mais il faut tenir compte aussi de la population. Parce que nous sommes en régime démocratique, donc le nombre des personnes qui veulent une solution ou une autre, ce nombre est important. Et il y a à l'heure actuelle, semble-t-il, une assez large majorité de la population, qu'elle est représentée, qui est favorable à une Présidence plus stable.

Il était intéressant et souhaitable de noter que deux de ceux que vous appelez des petits pays – que moi je n'appelle jamais des petits pays, parce qu'ils ont leur histoire, ils ont leur identité – que deux de ces petits pays importants et influents de l'Union européenne se sont prononcés en faveur d'une Présidence plus stable.

Mr C. SIMITIS : La Grèce avait déjà dans le passé soutenu qu'elle souhaitait naturellement que l'on préserve le principe d'égalité entre les différents états membres, chaque état membre doit être traité exactement de la même manière, et donc la Présidence doit pouvoir être exercée par chaque état membre.

Nous avons déjà dit que la Présidence tournante, certes, présente des avantages mais également des désavantages. Nous savons fort bien qu'il y a toute une série de problèmes qui sont liés à ce caractère de rotation.

Alors, lorsque nous serons à 25, les problèmes seront d'autant plus importants. Voilà.

Cela a été le principe qui nous a toujours guidés. Nous pensons qu'il faut que chaque état membre puisse être traité sur le même pied d'égalité que tous les autres membres de l'Union.

C'est vrai que je n'aime pas tellement être appelé petit pays. Nous sommes peut être des petits pays par leur taille, mais peut être très grands par leur histoire, vous savez.

Nous vous remercions de votre attention.

Mr CHR. PROTOPAPAS : La conférence de presse est finie. Nous aurons la possibilité de toute façon de nous revoir cet après-midi après la cérémonie.